2015

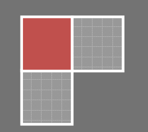
FSJES-UMI MEKNES

# Comptabilité des Sociétés

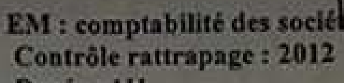
## Examen corrigé 2011-2012 (Rattrapage) | EG4

Cours assuré par M. BENDRISS

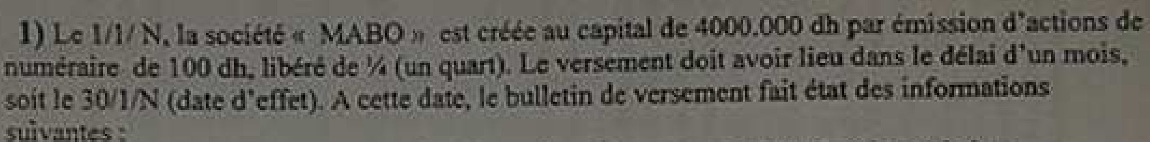
Examen disponible sur www.mafacdeco.tk
M@facdéco
11/05/2015



Université Moulay Ismail
Faculté des sciences Juridiques
Economiques et sociales
MEKNES


**EM : comptabilité des sociétés S5**
**Contrôle rattrapage : 2012**
**Durée : 1H**

Traitez les deux questions suivantes :


**1)** Le 1/1/ N, la société « MABO » est créée au capital de 4000.000 dh par émission d'actions de numéraire de 100 dh, libéré de ¼ (un quart). Le versement doit avoir lieu dans le délai d'un mois, soit le 30/1/N (date d'effet). A cette date, le bulletin de versement fait état des informations suivantes :

- tous les actionnaires ont répondu à l'appel par le versement de la fraction exigée ;
- 2000 actions sont intégralement libérées (par anticipation).

Le 1/6/N, la société a décidé d'appeler le 2eme quart pour le 30/6/N (date d'effet). Les actionnaires ont répondu favorablement à l'appel et les fonds sont versés à la banque de la société dans le délai prévu.

**Travail à faire**

a) calculez le premier dividende attribué aux actionnaires au 31/12/N sachant que :

-le taux d'intérêt prévu par les statuts est de 6% sur le capital libéré et non amorti;

-les versements anticipés ne bénéficient pas des intérêts statutaires ;

- que compte 1119 actionnaire capital souscrit et non appelé n'a enregistré aucun mouvement du 30/6/N au 31/12/N ;

-le bénéfice net de l'exercice N s'élève à **356000 dh.**

b) quel est la part du premier dividende qui revient à l'actionnaire REDYAS détenteur 5000 actions dont 1000 actions son intégralement libérées ?

c) Sachant que l'AGO a accordé aux actionnaires un superdividende par action ~~est~~ de 2 dirhams au titre de l'exercice N, quel est la part de superdividende revenant à REDYAS?

d) quel est le montant du bénéfice non distribué par la société sachant qu'il n'y a pas d'autres distributions que celles accordées aux actionnaires?

**2)** une société anonyme au capital de 5000000 dh (VN = 100 dh) a procédé à l'augmentation en réalisant simultanément les operations suivantes :

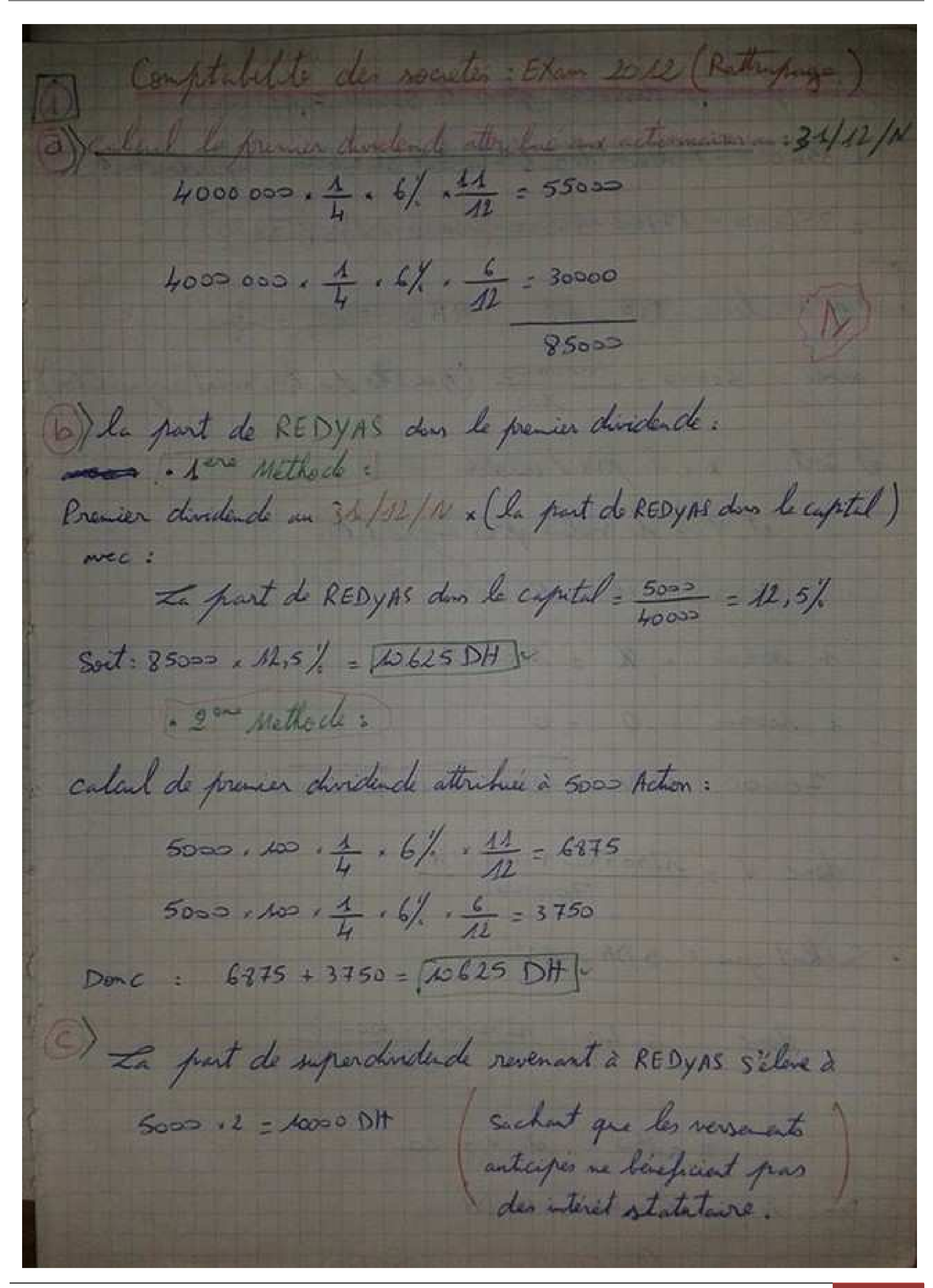
-la création de 10000 actions nouvelles;

-la distribution de 10000 actions gratuites.

Sachant que la valeur de l'action avant augmentation du capital est de 250 dh et que la valeur théorique du droit d'attribution est de 40 dh, **calculer la prime d'émission et la valeur théorique du droit de souscription.**

1

17


Comptabilité des sociétés : Exam 2012 (Rattrapage)
1
a) calcul le premier dividende attribué aux actionnaires : 31/12/N
4000 000 . 1/4 . 6% . 11/12 = 55000
4000 000 . 1/4 . 6% . 6/12 = 30000
85000
b) la part de REDYAS dans le premier dividende :
. 1ère Méthode :
Premier dividende au 31/12/N x (la part de REDYAS dans le capital)
avec :
La part de REDYAS dans le capital = 5000/40000 = 12,5%
Soit : 85000 x 12,5% = 10625 DH
. 2ème Méthode :
calcul de premier dividende attribué à 5000 Action :
5000 . 100 . 1/4 . 6% . 11/12 = 6875
5000 . 100 . 1/4 . 6% . 6/12 = 3750
Donc : 6875 + 3750 = 10625 DH
c) La part de superdividende revenant à REDYAS s'élève à
5000 . 2 = 10000 DH
(sachant que les versements anticipés ne bénéficient pas des intérêt statutaire.)

(d) La part non distribuée par la société = 173200

= 356000 - Réserves légale - Intérêt statutaire - superdividende

= 356000 - 17800 - 85000 - (40000 × 2) = 173200

2 On a, le DA = 40, RA = $\frac{10000}{50000} = \frac{1}{5}$

avec $50000 = \frac{5000000}{100}$ (Nombre d'action avant augmentation)

et soit x = le prix d'émission

et V' = la valeur après augmentation

50000 × 250 = 12500000

+ 10000 . x = 10000 x

+ 10000 . 0 = 0

70000 . V' = 12500000 + 10000 x

donc $V' = \frac{12500000 + 10000x}{70000}$

• Sachant que : 5 DA = 1 V'

donc $5 \cdot 40 = \frac{12500000 + 10000x}{70000}$

x = 150 et V' = 200

Donc le prix d'émission = 150 DH

La prime d'émission = (150 − 100) 10000 = 500000 DH

et le droit de souscription = 10 DH

On a : DG = V − V' = 250 − 200 = 50 DH

• Sachant que : DG = DA + DS , Donc : DS = DG − DA = 50 − 40 = 10

et on a : RS = $\frac{1}{5}$

5 DS' = 1 × Prix d'É = 1 × V'

5 DS' = 150 = 200

DS' = 10 DH